



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bilan et perspectives

Question écrite n° 113563

Texte de la question

M. Christian Decocq attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur le nombre de places ouvertes dans le cadre du dispositif « défense deuxième chance ». Lors de la création de ce dispositif conçu pour des jeunes en difficulté sociale et scolaire, l'objectif de 10 000 places ouvertes fin 2006 était annoncé. Il semble cependant que ce nombre ne sera pas atteint. L'une des raisons avancées pour expliquer ce retard est le manque de locaux disponibles permettant l'accueil des jeunes inscrits dans ce dispositif. Alors que « défense deuxième chance » constitue l'une des réponses efficaces mise en oeuvre par le Gouvernement pour l'égalité des chances, ce retard est préjudiciable à de nombreux jeunes souhaitant disposer réellement d'une nouvelle chance pour s'insérer dans la vie active. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre afin de pallier ces retards. Il la prie de lui indiquer l'objectif de création de places en 2007.

Texte de la réponse

Le dispositif d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, Défense, 2e chance, créé par le ministère de la défense en relation étroite avec le ministère chargé de l'emploi à l'été 2005, est géré par l'établissement public d'insertion de la défense (EPIDE). Il nécessite, pour son déploiement, la disponibilité d'infrastructures adaptées pour accueillir en internat aussi bien des jeunes filles que des jeunes garçons. La tension existant actuellement sur le marché immobilier a rendu cette recherche d'emprises difficile, ce qui a entraîné un retard dans la montée en puissance. À ce jour, vingt centres sont opérationnels et offrent une capacité d'accueil de 1 864 places. Cinq nouveaux centres seront ouverts d'ici juin 2007 portant la capacité d'accueil à 3 232 places. Des travaux d'aménagement et d'extension de ces centres seront réalisés au cours du second semestre 2007 pour augmenter cette capacité, laquelle sera portée à 5 482 places. Parallèlement, la réalisation de vingt centres supplémentaires a été décidée début 2007, ce qui portera à 45 le nombre total de centres Défense, 2e chance ouverts à échéance du premier trimestre 2008. Les sites correspondants ont, en effet, déjà été identifiés en relation étroite avec les élus locaux. Un marché public est également en cours de notification afin de construire des bâtiments modulaires sur les terrains nus apportés par le ministère de la défense à l'EPIDE. Les différentes actions engagées par le ministère de la défense permettront donc d'accélérer fortement la montée en puissance du dispositif dans les prochains mois avec l'objectif de disposer, au premier trimestre 2008, d'une capacité d'accueil de 10 000 places. Cela permettra aux nombreux jeunes qui le souhaitent de rejoindre le dispositif Défense, 2e chance et de s'insérer dans la société et dans l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Christian Decocq](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113563

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13116

Réponse publiée le : 6 mars 2007, page 2392